

COMMUNIQUE de PRESSE :

Paris, le 29 Février 2008

LA TELEPHONIE MOBILE Selon Monsieur GEIGER

Dans les Dernières Nouvelles d'Alsace du 20 Février 2008 sont publiées quelques déclarations de Monsieur GEIGER, Adjoint municipal de STRASBOURG, sur la téléphonie mobile.

- 1- Monsieur GEIGER dit que le maximum légal de 3 V/m ne concerne que les appareils. Bravo. Ce maximum les concerne . Exact. Mais Monsieur GEIGER suppose qu'il va faire croire aux gens que les machines fonctionnent dans une atmosphère séparée, spéciale pour elles. Que ce soit pour des machines ou pour des coléoptères, la loi existe. Malgré les progrès techniques, il n'y a qu'une atmosphère. Et qu'une loi. Le maximum légal en France est 3 V/m. Et ceci est confirmé officiellement par le Professeur de SEZE, Expert officiel français.
- 2- En s'abritant derrière l'ANFR et le COFRAC, Monsieur GEIGER dit que les mesures du CRIIEM ne sont pas valides. On a probablement caché à Monsieur GEIGER que ni l'ANFR, ni le COFRAC ne concernent les experts. Ou, il était distrait quand on le lui a dit. Le Directeur Scientifique du CRIIEM est Expert européen et Expert Consultant du Conseil de l'Europe. Ses travaux sont valides dans tous les Etats de l'Union Européenne.
- 3- Monsieur GEIGER offre aux habitants des mesures à l'initiative de la Ville. On lui a probablement aussi caché que, si un organisme a un lien quelconque avec les opérateurs, ses mesures ne sont pas valides. Ceci résulte d'une décision de Justice du Tribunal de Paris par le Jugement du 02 Mai 2006.

Par un communiqué du 26 Février 2008, la Ville de STRASBOURG reprend les points ci-dessus et en ajoute d'autres :

- 1- Elle déclare qu'elle a imposé le gel des équipements depuis plusieurs années. Encore une distraction. Pendant l'année 2006, les opérateurs ont installé l'UMTS partout à STRASBOURG. Ce qui revient à peu de choses près à un doublement des intensités. Et, apparemment, dans une assez complète clandestinité. Ce fait est établi par les campagnes de mesures du CRIIEM de Février 2007 et de Février 2008.

2- Elle signale qu'elle va faire procéder à des mesures en Mars 2008.

Il sera intéressant de voir si ces mesures feront apparaître l'UMTS, que même des appareils simples, à la portée des particuliers, peuvent localiser facilement par sa fréquence. Si l'UMTS est confirmé, la Ville pourra certainement fournir les dates d'installation et les dossiers légaux correspondant.

On note que la Ville parle d'une cartographie, mais seulement de ses mesures. Pas des installations.

Examinons les faits au delà d'assez hasardeuses déclarations.

L'équipe municipale actuelle semble montrer qu'à STRASBOURG ce sont les opérateurs qui décident.

Après avoir laissé doubler la dose dans une extrême discrétion, mais il ne faut pas effaroucher par un respect trop strict de la loi, l'équipe annonce avec ferveur qu'on va encore augmenter l'inondation électromagnétique.

Signalons que c'est au moment où le Maire de Lyon commence à démonter des antennes au dessus de groupes scolaires, et où le Maire de Paris commence à démonter le WIFI dans les bibliothèques municipales.

A STRASBOURG, le WIFI nouveau va bientôt arriver.

Veinards de STRASBOURG.

Vous allez être à la pointe du progrès.

Dans des lits.

Hôpitaux régionaux, prévoyez large, surtout en pédiatrie.

Robin des Toits

Contact presse

Robin des Toits : 01 43 55 96 08

Correspondance e-mail : contact@robinstoits.org

Site : www.robinstoits.org